

Chartres, le 15 juin 2020

## LA PREFETE D'EURE-ET-LOIR COMMUNIQUE

### RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DE L'ACCUEIL EN PRÉFECTURE

L'accueil des usagers étrangers en préfecture est rétabli progressivement et exclusivement sur rendez-vous.

L'accueil initialement réservé aux remises de titres est étendu, à compter du 15 juin, aux renouvellements de certains titres de séjour.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à la prise de rendez-vous sur le site internet de la préfecture :

[www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr) rubrique démarches administratives /accueil des étrangers.

Les services de la préfecture reçoivent également sur rendez-vous les usagers de la commission médicale des permis de conduire, dans des délais désormais conformes à ceux constatés avant le début de la crise sanitaire.